Observatoire Énergie-climat



Les émissions de Gaz à effet de Serre sur le pays de Lorient



Quelques éléments de comparaison d'une tonne équivalent 🥮 CO^2

aller-retour Lorient-Paris en voiture moyenne



aller-retour Lorient-Paris en TGV



aller-retour Lorient-Paris



an de chauffage au gaz



📙 kg de volaille



7 kg de boeuf

Émissions de GES sur le territoire par secteur en 2015

ktéqC02

émises en 2015 sur le pays de Lorient



Transports 371 ktéqCO2





Résidentiel 260 ktéqCO2





Agriculture Pēche 233 ktéqCO2





Industrie 90 ktéqCO2





Tertiaire 58 ktéqCO2



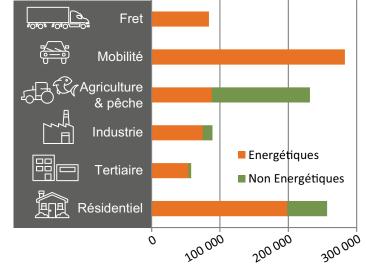
téqCO2

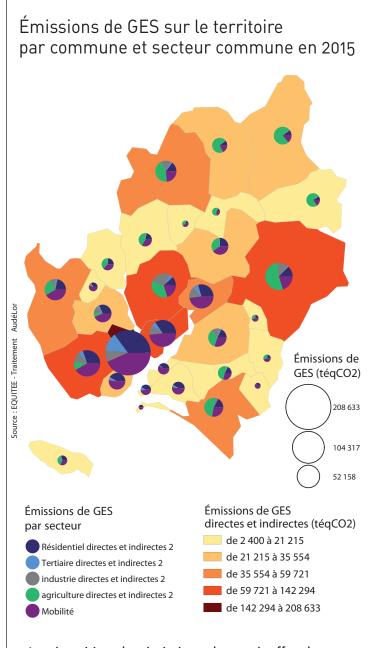
émises en moyenne par logement sur le pays de Lorient

LA DONNÉE : La source de donnée est l'OREGES-Bretagne. Elle est retraitée via l'outil EQUITEE. En l'absence de moyens de mesure de toutes les émissions de gaz à effet de serre des territoires, la Bretagne s'est dotée d'une reconstitution des consommations d'énergie et des émissions pour l'ensemble de la région. Les résultats modélisés se basent sur les données statistiques d'activité (Bases INSEE, Agreste, etc.), des enquêtes (enquête nationale transport et déplacement, enquête sur les consommation de bâtiment...) et des paramètres techniques sectoriels (rendements des systèmes de chauffage, consommation des véhicules...). Les dernières données disponibles sont représentatives de l'année 2015

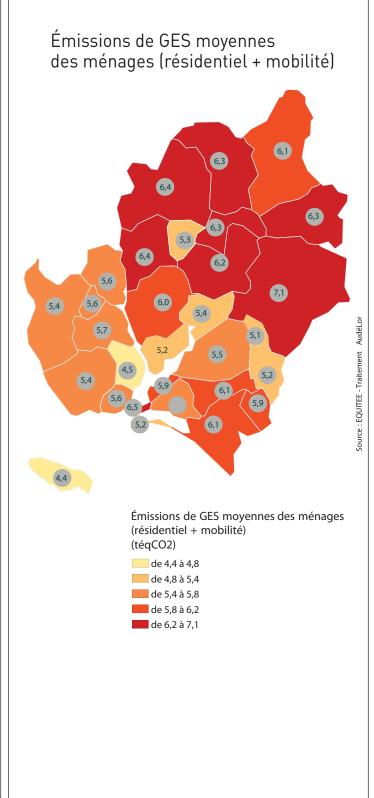
www.audelor.com

Émissions directes et indirectes de GES par secteur en 2015





La répartition des émissions de gaz à effet de serre varie beaucoup suivant les communes. Le "pôle de centralité" concentre une grande part des émissions. L'agriculture et les déplacements sont les postes d'émissions principaux dans les communes plus éloignées.



Le lien avec le SCoT et le PCAET :

L'étude de programmation énergétique a permis de définir une stratégie jusqu'en 2050 pour atteindre les objectifs de la loi transition énergétique en termes de consommation énergétique, émissions de GES et production d'énergie. Cette stratégie est intégrée dans le SCoT et le PCAET. La stratégie retenue prévoit d'atteindre : une baisse de 78% d'émissions de GES dans le secteur de transport de la personne par le développement du vélo et une réduction des produits pétroliers pour l'usage des véhicules motorisés. Elle prévoit également une baisse de 77% d'émissions de GES dans le secteur résidentiel et de 64 % dans le secteur tertiaire par une forte rénovation et un changement de mix énergétique pour le chauffage.